

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC BRIGNOLES 327 AVENUE SAINT JEAN 83170 BRIGNOLES
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Madame FINOT Marine, Monsieur BOYER Arnaud, Monsieur SANCHEZ Yoan, gérants de la société SARL 360 BY AFEXIOS EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 46 B AVENUE DREO 83170 BRIGNOLES, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	2182 Route de Carcès 83143 Le Val
Nombre de parts	51
Montant versé	510 €
2e associé	SARL AFEXIOS PROVENCE 482 Chemin des Hubacs 83170 Brignoles
Nombre de parts	49
Montant versé	490 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 mars 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé
lu et approuvé
lu et approuvé

Jean-Philippe RIZZO
Chargé d'affaires Professionnel
CIC-Lyonnaise de Banque
BRIGNOLES
jeanphilippe.rizzo@cic.fr

